



Marmara changement de date de départ d'un voyage sans avertir

Par **agnès**, le **11/05/2010** à **21:27**

Bonjour,

Nous sommes 4 amis à avoir réservé le 25 janvier 2010 un voyage chez Marmara date de départ le 25 mai et retour au premier juin 2010.

Les congés ont été posés et ne sont pas susceptibles d'être déplacés.

Ce jour sans avoir été avertis, nous avons consulté notre compte sur internet et nous nous sommes aperçus que les dates avaient changées en date de départ le 27 mai pour retour au 3 juin, ce qui fait que nous ne pouvons plus partir à ces nouvelles dates imposées par Marmara. Personne chez Marmara n'est capable de nous renseigner quand à la légalité d'une telle modification de notre contrat sans notre accord. Le remboursement n'est soit disant pas possible, il semblerait qu'il y ait non respect du contrat.

Quel recours avons nous ?

Merci d'avance